



RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER DU 19 AU 21 MARS 2019

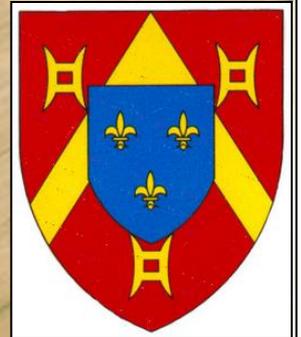


PROGRAMME DE LA REUNION

- **Informations concernant le Mesnil Saint Denis**
 - **Le Règlement Local de Publicité**
 - **Les cahiers de préconisations pour la France et le Grand Débat National**
 - **Médecins**
 - **Sècheresse**
 - **Aménagement de la coulée verte**
 - **Fleurissement**
 - **Fête des Voisins**
 - **Voisins vigilants**
- **Informations / réponses concernant chaque Quartier**
- **Moment d'expression des Conseillers**



INFORMATIONS CONCERNANT *LE MESNIL SAINT DENIS*





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Le Règlement Local de Publicité

- **Le RLP a été arrêté lors du Conseil Municipal du 20 décembre 2018 et communiqué aux Personnes Publiques qui ont 3 mois pour faire connaître leur avis,**
- **Une enquête publique se déroulera ensuite (avril/mai) avant approbation définitive du RLP par le Conseil Municipal (juin 2019).**



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Cahier de préconisation pour la France

Retour sur la réunion du Grand Débat au Mesnil

Le cahier a été mis à disposition début janvier. 16 contributions y ont été déposées. Elles concernent principalement l'application de la CSG sur les retraites, la fiscalité, l'ISF, la reconnaissance du vote blanc, la taxe carbone,...

La réunion organisée en mairie par Mme Nadia HAI, députée de notre circonscription, a réuni près de 80 participants autour des thèmes de la Fiscalité, de l'organisation administrative de l'Etat, de l'Environnement et des Médias.

Organisé par table de 10 personnes désignant chacune un rapporteur, ce débat fut d'un très bon niveau. En fin de séance, chaque rapporteur a partagé les travaux de sa table avec la salle, puis un temps de questions/réponses a permis à Mme HAI de répondre aux interrogations du public.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une restitution globale des débats de la 11^{ème} circonscription le 12 mars à Bois d'Arcy.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

● Médecins :

Bientôt les trois médecins du Mesnil vont partir en retraite. Est-ce que l'on peut envisager la création d'un centre médical ?

La désertification médicale est une préoccupation de la Municipalité depuis un peu plus de deux ans et plusieurs réunions se sont tenues :

- **Avec les professionnels de santé, le 21 septembre 2016 et 27 juin 2017**
- **Comité de Pilotage sur l'offre de soin, le 28 novembre 2017**
- **Rendez-vous avec le Professeur Jami (Directeur du Département de Médecine Générale) de l'UFR des Sciences de la Santé Simone Veil, le 25 avril 2017**
- **Réunion avec la MGEN (Dr. Juan, Directeur Médical), l'Agence Régionale de Santé (Docteur Mark Pulik, Directeur de la délégation des Yvelines) et la Verrière (Madame Dutu, Maire,) le 16 mars 2018.**
- **Réunion avec le Docteur Grenier (Directeur de l'Union Régionale des Professionnels de Santé, Médecins libéraux, Ile de France) avec qui nous sommes toujours en contact depuis le 7 septembre 2018.**
- **Nouveau RDV avec l'ARS planifié le 2 Avril 2019**



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Médecins :**

Le département, la région peuvent aider pour la création de centres médicaux avec notamment l'attrait de médecins salariés ?

Pour un centre médical, il faut des locaux spécifiques et des médecins porteurs du projet. Pour le moment nous n'avons ni l'un ni l'autre.

De plus, parmi nos médecins en exercice, un seul est Maître de stage pouvant ainsi accueillir des externes et internes. Malheureusement, il n'en prend pas et de ce fait nous n'avons pas la possibilité de faire découvrir aux jeunes médecins notre commune.

Nous recensons les bâtiments sur la commune susceptibles d'accueillir cette activité professionnelle et nous prenons attaches auprès de jeunes médecins.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Sècheresse :**

- **Est ce que la mairie a fait une déclaration ? Combien de personnes faut-il pour cela ? Quels sont les critères ?**

Oui, la commune a fait une demande de classement en catastrophe naturelle due à la sécheresse/réhydratation des sols.

Nous avons reçu fin février le récépissé d'enregistrement de la Préfecture précisant que le dossier a bien été transmis au Ministère et que c'est Météo France qui rendrait son rapport à la fin du premier semestre 2019 afin de permettre au Ministère de se prononcer sur la recevabilité du dossier.

Nous vous tiendrons informés dès que nous recevrons l'avis positif ou négatif afin que vous puissiez effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des compagnies d'assurances.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

● **Coulée verte :**

Le projet d'aménagement de la coulée verte est en cours d'étude :

- Il n'y a pas de date arrêtée pour l'atelier participatif pour le moment car nous sommes encore loin d'aboutir. Les études préliminaires (sols, réseaux,...) sont plus longues que prévues. Nous avancerons probablement à l'automne.
- L'objectif est d'arriver à une réalisation du parking derrière le gymnase à l'automne 2019.
- Concernant le projet de l'ACM, l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre est en cours de lancement. Les problèmes de traversée, d'arrêt de bus,... seront traités dans le cadre de la préparation des documents de demande de permis de construire. Nous vous tiendrons informés à ce moment là (ce ne sera pas avant fin 2019). Il est peu probable que les travaux démarrent avant mi 2020.
- La végétalisation organisée sera mise en œuvre par le cabinet spécialisé mandaté pour l'étude. Pour des raisons évidentes, il n'y aura pas de travaux intermédiaires.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Opération « Embellissons notre quartier »

2^{ème} volet : « Fleurissons notre quartier »

L'opération aura lieu **le samedi 13 avril 2019 de 10 heures à midi :**

- 10h : accueil de l'ensemble des participants en mairie, pour le lancement de l'opération avec remise du terreau et des graines et des plans de localisations des lieux de fleurissement
- 10h30 : démarrage des opérations de jardinage dans chaque quartier sur les lieux répertoriés lors des derniers conseils de quartiers
- 12h : fin de l'opération

Nous vous remercions de venir munis de votre petit matériel de jardinage





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Fête des voisins

Rappel :

La date nationale de la prochaine Fête des Voisins est le **Vendredi 24 Mai 2019**

Chaque année plus de 1100 personnes participent à cette fête au Mesnil !

Les Conseiller(e)s de Quartier peuvent participer à cet évènement de convivialité :

- En organisant une fête dans leurs rues,
- En se joignant à celle déjà organisée dans leur rue par un autre habitant,
- En aidant l'équipe de la Mairie qui organise cet évènement...

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail sur conseilsdequartier@lemesnilsaintdenis.fr et nous ferons suivre aux organisateurs de l'évènement qui prendront contact avec vous.





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Les Voisins Vigilants

Au 26 Février 2019 un total de 389 habitants ont fait la démarche de s'inscrire comme Voisins Vigilants (377 habitants en Novembre) :

- 47 au Bois du Fay
- 55 à Henriville
- 132 aux Résidences du Château
- 103 à Champmesnil
- 18 aux Hameaux
- 34 au Bourg



Problèmes de sécurité - RAPPELS

La police municipale est joignable au 01 30 13 86 70. En dehors des heures de service, contacter le Commissariat d'Elancourt au 01 30 69 64 00.

En cas d'urgence, composer le 17 (112 pour un portable) chaque fois qu'il est constaté un fait anormal et dès la constatation de celui-ci.



INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOURG*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

• Déchets :

Le groupe propose qu'une étude soit faite pour que plus de poubelles soient posées dans les espaces publics du Mesnil pour éviter que les déchets soient jetés directement par terre : à côté des arrêts de Bus, à côté des stationnements/Parkings...

Depuis 2014, le nombre de corbeilles de rue a été multiplié par deux. Un groupe de travail a travaillé en début de mandat pour répertorier les lieux à équiper (arrêts de bus, lieux de passage,...).

A ce jour 2 agents des services techniques œuvrent chaque jour pour vider ces corbeilles et nettoyer leurs abords.

Nous sommes en cours de choix de nouveaux modèles de corbeilles afin d'éviter que les oiseaux ne viennent les vider et éparpiller ce qui y est déposé.

Si des lieux sont réellement non équipés, merci de les indiquer sur un plan du Mesnil. Mais l'objectif n'est pas de faire croître exponentiellement le nombre de corbeilles.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

• Sécurité :

Les conseillers persistent à dire que le premier passage piéton à partir de la station « TOTAL » est dangereux la nuit, et qu'il serait judicieux soit de le supprimer soit de mettre de l'éclairage.

Ce sujet est en cours d'analyse, car plusieurs problématiques se présentent :

- Ce passage débouche devant l'entrée d'une maison, donc pas de possibilité de le mettre en PMR.
- Il n'y a pas de source d'alimentation électrique proche pour l'éclairer la nuit (comme déjà évoqué lors de nos précédentes réponses).
- Et les modifications sur cette route impliquent le département car c'est une route départementale.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Encombrants :**

Organisation de la sortie des encombrants dans les immeubles rue Général Leclerc et ceux de la sente de l'église => la société de nettoyage sort les encombrants aux mauvaises dates, ce qui encourage les dépôts sauvages.

Les contacts nécessaires ont été pris avec le bailleur social afin de régler cette question.

Espérons que cela soit suivi d'effet...!



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Voitures ventouses :**

Rue de la Noue, 2 voitures ventouses ont été remarquées depuis plusieurs mois. C'est aussi le cas sur le parking à côté du centre commercial de la rue Henri Husson. La police municipale peut elle intervenir ?

La police municipale intervient chaque fois qu'un problème de ce genre est signalé. A noter qu'un certain nombre de verbalisations, voire d'enlèvements, sont effectués au cours de leurs rondes quotidiennes.

Chaque enlèvement est à la charge de la commune qui ne peut se faire rembourser que lorsque le propriétaire du véhicule peut être retrouvé (ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas). Donc, nous sommes attentifs au nombre d'enlèvements et essayons de les grouper.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Situation particulière :**

14 Rue du Clos des Lilas, les occupants sont partis et ils ont laissé des encombrants près de la porte d'entrée de la maison et avec le temps qui passe tout se détériore...

A chaque signalement, les services techniques de la commune interviennent. Une fois que les habitants sont partis, cela reste à la charge de la collectivité...!

La situation a été régularisée.



INFORMATIONS CONCERNANT *CHAMPMESNIL*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation :**

Le maintien du sens interdit sur RODON est une solution qui va encore augmenter l'engorgement du centre bourg.

La pérennisation de l'expérimentation résulte des choix faits par la population, exprimés dans le cadre des réponses au questionnaire initié à ce titre et portés à la connaissance de tous dans le dernier bulletin municipal. Le véritable problème n'est pas le sens interdit de Rodon mais l'accroissement, d'année en année, des flux de circulation sur les départementales 58 et 13.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation :**

RUE PAVE D'ARGENT : Les grosses jardinières ne sont pas suffisantes pour casser la vitesse.

Les jardinières constituent des chicanes qui, compte tenu de la largeur de la chaussée induisent une limitation des vitesses liées aux difficultés de croisement. Avez-vous d'autres suggestions pour contraindre les vitesses hormis les plateaux surélevés ?
Rappel : les bus doubles doivent pouvoir circuler.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Coulée verte :**

Entre le gymnase et la rue du passe volant, la zone n'est pas éclairée. Il y a bien un spot sur le gymnase mais il détecte tard et sa portée est courte. Est-il possible d'avoir un éclairage adapté de la zone pour qu'il n'y ait plus de zone sombre sur ce chemin ?

QUESTION : Est-il possible d'avoir la date des travaux de l'ALSH et quel est le planning des travaux ?

Est il possible de dédier une zone sur la coulée verte sur laquelle il est autorisé de planter ses sapins après Noel ?

Le projet d'aménagement de la coulée verte est en cours d'étude. L'objectif est d'arriver à une réalisation du parking derrière le gymnase à l'automne. Pour l'ALSH, il est peu probable que les travaux démarrent avant mi 2020.

Pour des raisons évidentes, il n'y aura pas de travaux intermédiaires.

La plantation de "sapins de Noel" sur cette emprise n'est pas souhaitable. Une végétalisation organisée sera mise en œuvre par le cabinet spécialisé mandaté pour l'étude.

Merci de votre patience.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **CLSH Champmesnil :**

Nous attendons une étude détaillée pour la protection du passage piéton lors de l'aménagement du CLSH. Une idée peut être de supprimer le rond point en aménageant une voie spécifique pour le bus.

Est-il possible d'avoir la date des travaux de la ALSH et quel est le planning des travaux ?

Le projet de l'ACM est en cours d'études, l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre est en cours de lancement.

Les problèmes de traversée, d'arrêt de bus,... seront traités dans le cadre de la préparation des documents de demande de permis de construire.

Nous vous tiendrons informés à ce moment là (ce ne sera pas avant fin 2019).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation :**

ROUTE DE VERSAILLES : Y a-t-il une solution complémentaire pour couper la vitesse route de Versailles ?

Dans les conclusions de l'étude de circulation figurait la création de deux plateaux surélevés mais le département n'en a accepté qu'un seul. Hormis le contrôle de vitesse par cinémomètre effectué par les services de police, il n'y a guère d'autres possibilités.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● Circulation :

RUE DE LA COMMANDERIE : Sur le trottoir en face de l'école, il y a des potelets jusqu'au N°43. Est-il possible d'ajouter des potelets/barrières jusqu'à l'allée des 3 diamants (pas de gêne car pas d'entrée c'est le long d'un jardin) et de mettre un passage piéton au niveau de cette allée ? Cela permettrait au moins aux piétons d'avoir un trottoir sur lequel passer sans avoir à descendre sur la route.

Rappel est fait de la réunion circulation prévue début décembre pour les riverains.

Il y a déjà des potelets et des croix de St André jusqu'à l'allée des Trois Diamants. La question posée est-elle de prolonger le dispositif existant depuis l'allée des Trois Diamants jusqu'à l'entrée charretière du 43 ? Si oui, Il faut admettre que la commune ne peut pas mettre ce type de dispositifs sur les 37 km de voirie communale même si des aménagements de ce genre sont déjà en place à proximité des écoles.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● Environnement :

L'arbre qui risque de tomber n'est pas encore abattu en face du 40 rue du Lac aux Belles. C'est réellement dangereux. Impatience des riverains.

Les coupes et élagages se font à partir d'un seul bon de commande pour des raisons évidentes d'économie.

Cet arbre a bien été abattu.



INFORMATIONS / REPOSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Poubelles jaunes :**

Le message n'a pas été pris en compte. Il y a toujours des poubelles au milieu de la rue allée des 9 muses.

Information est donnée vis-à-vis de la possibilité que le Mesnil passe avec des poubelles VERTES rigides

N'est-il pas possible de se parler entre voisins, plutôt que de demander à chaque fois aux services de se déplacer pour signaler que quelque chose ne va pas... ce serait probablement plus rapide et plus efficace



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Eclairage :**

Ce jour, l'éclairage devant l'école ne fonctionne pas !

Pour les interventions, il est souhaitable d'avoir les numéros des lampadaires (indiqués sur plaques alu rivetées sur les mats) et de conseiller aux résidents de le signaler aux services techniques de préférence par mail (Maria TESSIER / Christian EVE et Bernard Claisse), pour intervention auprès du mainteneur. Nous ne pouvons pas tous les soirs, faire les 37 km de voirie pour vérifier si tout fonctionne.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

• Pose de la Fibre :

Quand la société ORANGE va-t-elle venir changer les plaques (route et trottoir) qu'ils ont dégradées en posant la fibre (exemple : rue du pré au cerf et rue des Taillandiers. C'est très dangereux, en particulier de nuit (voir photo jointe)

Les responsables de ORANGE sont relancés sans cesse sur cette situation qui est particulièrement sensible dans les rues de Champmesnil où les regards étaient en béton armé, n'ont pas été bougés depuis des années et datent de 45 ans ou un peu plus ! Bernard CLAISSE vient tout récemment d'intervenir pour le 14 rue du Pré aux Cerfs. Orange intervient régulièrement lors de nos demandes.

Merci de signaler aux services techniques le ou les autres numéros de voirie concernés.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Impôts locaux :**

Quel est l'impact pour la commune de la baisse des impôts locaux et qu'est-il prévu en conséquence ?

La suppression de la taxe d'habitation n'a, pour l'instant qu'un impact très limité sur les finances communales mais nous n'en sommes qu'à la 1ère phase visant un pourcentage de 30 %. Pour la suite, il est envisagé dans la loi de finances un dégrèvement des communes qui, à l'heure actuelle, ne repose sur aucune donnée précise et pour l'après 2020, c'est le noir le plus total.



INFORMATIONS CONCERNANT *LES RESIDENCES DU CHATEAU*





INFORMATIONS / REponses CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Ramassage des feuilles :**

Les trottoirs sont couverts de feuilles, ils deviennent glissants et dangereux, une personne est tombée. De plus, les arbres du parc sont très grands et un élagage serait à faire pour les entretenir. Leurs tailles est telle qu'une éventuelle chute met en risque les maisons de l'autre côté de la rue.

Les services techniques font ce qu'ils peuvent, selon un plan organisé, donnant satisfaction au secteur traité lors d'un fort vent, mais mécontentant les habitants d'un autre secteur qui sera ramassé la semaine suivante.

Dans notre commune, ce que nous aimons, ce sont nos espaces verts et boisés... avec les avantages et les inconvénients liés.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Ramassage des déchets :**

L'article du magazine de la mairie cite les habitants, il serait bien de citer les enfants des écoles qui, chaque année, participent au ramassage des déchets dans la forêt.

Effectivement cela serait judicieux. Il faut juste que les enseignants communiquent à ce sujet.

La commune ne découvre ce nettoyage qu'à posteriori par les parents.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Embellissons notre Quartier :**

Quid de l'opération repeindre les lisses, pouvez-vous préciser une période un et l'organisation envisagée. la réunion de l'ASL Ouest aura lieu en avril, est-il possible d'avoir ces infos pour cette date, moment idéal pour le présenter.

Cette opération est programmée pour les beaux jours. Les services techniques feront cela durant les travaux de l'été avec les saisonniers embauchés pour juillet et août.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Poubelles porte Henri IV :**

Le sujet a été évoqué il y a 6 mois et rien ne semble avoir été fait. Une proposition de réaliser un abri avait été faite, sans réponse...

Compte tenu de l'adhésion au SIEED depuis le 1^{er} janvier 2019, il revient désormais à ce syndicat de traiter toutes les questions de collecte des déchets, dont ceux des commerçants.

Nous savons que le SIEED a pris l'attache des commerces de la Porte Henri IV pour régler le problème des containers (nombre, dépôt permanent sur la voie publique,...). Nous suivons la question.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Parking La Verrière :**

Nous sommes conscients de la nécessité de réunions internes, cependant, pouvez-vous préciser les échéances dans leurs grandes lignes ?

Tout le dossier du projet de « Pôle-gare de La Verrière » est disponible sur le site internet de la commune, à la rubrique « projets et débats ».

A ce jour, nous n'avons rien de plus.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Circulation :**

Existe-il un plan du "Plan local de Déplacement" ? Cette carte permettrait de mieux comprendre le circuit.

Il n'existe pas, actuellement, sur notre commune un Plan Local de Déplacement officiel.

Néanmoins, les conclusions de l'étude de circulation menée par le cabinet SORMEA, consultables sur le site de la commune, peuvent apporter un certain nombre de réponses aux interrogations manifestées.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

● Foyer Sully :

- Les futurs logements du foyer Sully entraineront la circulation de 300 à 400 voitures supplémentaires dans la ville. Aucun plan de l'organisation de la circulation n'a été présenté. Les riverains ont besoin de communication sur ce sujet. A minima, la Mairie doit communiquer sur la prise en compte de ce futur problème et indiquer ses axes de réflexion, par exemple: marquage au sol, chicane, modification des sens de circulation...

Les services de la Mairie ont commencé à réfléchir sur les mesures devant être mises en œuvre pour tenir compte des impacts de la création de ces nouveaux logements sur la circulation dans la commune. Une étude plus poussée va être demandée à l'agence IngénierY (agence départementale d'aide aux communes).

Dans le cadre de l'avancement de ces études, la population sera tenue informée des dispositions envisagées. Il convient toutefois de rappeler que la livraison des logements n'interviendra, au mieux, qu'à fin 2020.



INFORMATIONS / REponses CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Bibliothèque Départementale :**

- **Les propriétaires aux environs s'inquiètent sur l'entretien du terrain.**

Lors de chaque entretien avec des responsables politiques nationaux, régionaux et départementaux, le sujet est largement évoqué par Mme Le Maire.

Les choses commencent à évoluer dans le sens d'un rachat par la commune. Là encore, nous vous tiendrons informés, dès que nous en saurons plus.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Circulation :**

- Bien que la campagne de marquage au sol ait été faite, rien n'a été fait Cours de l'Europe.
- Les dispositions envisagées ont été soumises aux riverains concernés. Leur réalisation a fait l'objet d'une commande à l'entreprise qui sera mise en œuvre dès que les conditions météorologiques le permettront.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

● Circulation :

- Pendant les travaux avenue Charles de Gaulle, la signalisation a été modifiée (plusieurs Stops). Les riverains ont constaté une baisse significative de la vitesse des véhicules. Cette modification ayant fait ses preuves pour améliorer la sécurité, ne peut-elle pas être réitérée ?
- Les dispositions légales et le Code de la Route interdisent l'implantation de panneaux "STOP", à titre permanent, pour réguler la circulation routière et, en particulier, la vitesse. Il pourrait toutefois être soumis à la commission "sécurité-circulation-transports", une modification de l'implantation du STOP situé actuellement sur l'avenue Habert de Montmort à son intersection avec le cours de l'Europe, pour le placer sur le cours de l'Europe du fait de la création du plateau surélevé mais il faut garder à l'esprit qu'il n'y a eu aucune mesure quantitative effectuée.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

● **Eclairage :**

- **Devant l'école de Champmesnil l'éclairage est très mauvais et manque de puissance. A l'inverse, le lampadaire au croisement HdM/Cours de l'Europe est trop puissant. Quelle solution pouvez-vous proposer ?**
- Pour l'éclairage de Champmesnil, nous avons évoqué ce point avec les services techniques.
- Bernard CLAISSE est allé également sur place à la nuit tombée. La pose d'un projecteur supplémentaire est envisagée. Pour celui de l'angle de la rue Habert de Montmort et cours de l'Europe, CITEOS a remplacé l'ampoule récemment. Ces modèles ne sont plus commercialisés.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Fibre Optique :**

- La communication de la Mairie sur la Fibre Optique doit être faite en concertation avec les ASL, car de mauvaises interprétations apparaissent chez les habitants qui sont sources de problèmes.
- Désolé s'il y a eu des quiproquos, il semble qu'à ce jour l'ensemble des problèmes soient résolus pour les Résidences du Château (ce qui n'est pas le cas pour un grand nombre de secteurs de la commune).



INFORMATIONS CONCERNANT *HENRIVILLE*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **RLP :**

Les affiches et publications ne sont jamais retirées. Le visuel mériterait d'être dépollué. A titre d'exemple, une affiche du forum des associations est restée sur un poteau trois semaines après la manifestation.

Concernant l'exemple cité, l'agent chargé de retirer cette signalétique a été malade en septembre, ceci explique la situation.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Coulée verte :**

Atelier participatif coulée verte piétons et vélos : quand a-t-il lieu ?

Il n'y a pas de date arrêtée pour l'atelier participatif pour le moment car nous sommes encore loin d'aboutir. Les études préliminaires (sols, réseaux,...) sont plus longues que prévues. Nous avancerons probablement à l'automne.



INFORMATIONS / REponses CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Cartes d'identité / Passeports :**

Les personnes extérieures au Mesnil peuvent elles faire les démarches chez nous ?

Oui, c'est le principe du nouveau fonctionnement mis en place au niveau national. Pour votre information, moins de 10% des demandes émanent de communes extérieures. Dans ce cas, il s'agit essentiellement de communes de la Vallée de Chevreuse non pourvues de terminal pour effectuer ces démarches.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déchets :**

Est-ce qu'il y a un moyen d'avoir un container pour les personnes qui habitent à côté du coiffeur porte Henri IV

Elles doivent en faire la demande auprès du SIEED (syndicat auquel nous appartenons depuis le 1^{er} janvier 2019).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déjections canines :**

Est-ce qu'il y a des communes qui mettent en place des distributeurs de sacs ? Quel est le retour de cela ?

Les distributeurs de sacs pour déjections canines sont coûteux à l'achat et ensuite à l'entretien (achat des recharges de sacs). Les communes qui en sont équipées y consacrent un budget non négligeable.

Ce sont les propriétaires de chiens qui doivent assurer les charges de leurs animaux. Pour information, un dispositif à accrocher à la laisse, muni d'une centaine de sacs coûte 1 € environ (disponible chez le toiletteur du Mesnil).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Stationnement alterné :**

Il faudrait acter un changement jusqu'à 9 heures du matin pour le changement de côté.

Cette disposition est l'application du Code de la Route (article R 417-2) et si une collectivité peut édicter des dispositions plus restrictives compte tenu des circonstances locales, il lui est légalement interdit de mettre en œuvre des dispositions moins restrictives. La règle du changement la veille entre 20h30 et 21h00 ne sera pas modifiée et son application est indispensable au regard de la nécessité de desserte de toute habitation par les services de secours, mais également pour le camion de collecte des déchets. Les éboueurs se retrouveraient bloqués en cas de passage de bonne heure le matin.



INFORMATIONS / REPOSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Parking place handicapé:**

Avenue Charles de Gaulle, à l'emplacement du parking, il y a l'emplacement de la place de parking pour personnes handicapées à côté de celle des motos. Avec un fauteuil, il n'est pas possible de se déplacer. Les personnes handicapées doivent donc aller sur la chaussée. Ne peut-on pas déplacer le parking motos ?

Des instructions ont été données aux services techniques pour enlever le parking moto à cet endroit.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Fibre Optique :**

- Rue Jean d'Ayen Orange parle d'une installation fin 2019.

Certains pavillons de la rue sont raccordables, d'autres ne le sont pas car sur un réseau différent.

Une réunion avec ORANGE s'est tenue récemment en mairie, ils doivent nous donner des précisions sur les dates de raccordement pour le secteur.

Nous sommes en attente de ce planning.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

• **Eclairage Bois du Fay :**

Est ce qu'on pourrait avoir un bilan détaillé des travaux de voirie ? Quel est le budget pour la voirie en 2019 ?

Le Débat d'orientation budgétaire n'a pas encore eu lieu, le vote du budget non plus. Vous évoquez l'éclairage et les travaux de voirie :

- Pour la voirie, le tapis de la chaussée et le trottoir côté impair de l'avenue des carrières seront entièrement rénovés cette année.
- Pour l'éclairage, nous prioriserons les rues où il existe encore des ampoules au mercure, celles où les lanternes sont en mauvais état et provoquent des courts circuits. Celles du quartier du Bois du Fay, comme celles d'autres rues, sont anciennes, mais encore en bon état. Les lanternes de la résidence Les Cottages, qui étaient des "boules", aujourd'hui interdites, ont toutes été remplacées il y a deux ans.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Emprunts :**

Est-ce qu'il existe des dispositions particulières pour les emprunts de tables, chaises, sono ? J'aimerais savoir si ce prêt est possible par la Mairie ou pas ?

Oui, un tarif de location existe pour des tables, des chaises et des bancs.

Il faut s'adresser aux services techniques de la mairie.

Il n'y a pas de location de sono.



INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOIS DU FAY*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Circulation des Hameaux :**

Le département ne pourrait-il pas faire une voie d'accélération sur la route à la sortie de Rodon pour rejoindre la route de Versailles en direction du bois de l'étang ?

Le département n'acceptera pas ce genre d'aménagement et il ne peut être envisagé de le mettre à la charge de la commune. Par contre, il a été soumis aux responsable de la SQY la possibilité de création d'une voie de dégagement au niveau des feux du carrefour du Bois de l'Etang, permettant aux véhicules en provenance du Mesnil sur la RD 58 et se dirigeant vers la ZATE de Trappes Elancourt de tourner à droite, libérant ainsi une partie du flot de circulation se dirigeant vers la RN 10.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Respecter :**

Pourrait on faire respecter l'entretien des haies par les particuliers et demander que les constructions soient crépies ?

Chacun doit respecter les obligations en matière d'entretien des haies et plantations.

En ce qui concerne les revêtements des habitations, après un permis de construire, le pétitionnaire a 2 ans pour terminer ses travaux dont le crépis.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Circulation :**

Coussin Berlinois en stock qui devait être mis avant le rond point de la ferme des roses pour ralentir le flux de véhicules entrants qui considèrent avoir priorité.

Il ne s'agit pas de poser des matériels neufs en stock mais la réutilisation de coussins berlinois déjà utilisés et déposés.

Cette réalisation n'a pas été perdue de vue mais il faut néanmoins considérer que ces aménagements sont sources de bruit et que les riverains en demandent quelquefois la dépose de ce fait.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Fibre Optique :**

Bois du Fay : l'armoire se trouve juste après le rond point de la chasse. Tout est fibré, les boites sont mises (opérationnel depuis 1er novembre 2017 !) Avenue de Bonnelles ceux qui ont fait la demande sont connectés ! Une partie du bois du fay n'est pas connectable. En utilisant le site reseaux.orange.fr on voit maison par maison ce qui est connectable mais pas commercialisé. Orange n'a pas donné le feu vert aux autres opérateurs qui ne commercialisent donc pas.

Avenue de Bonnelles, une seule adresse est raccordée car branchée non sur le poste du rond-point de la Chasse, mais sur le poste de la rue de Coignières. Aucune autre adresse de cette rue n'est raccordable pour le moment, pas plus que les maisons du Clos de Bonnelles.

Lors d'un récent RDV avec ORANGE Madame le Maire a très largement insisté sur la question du raccordement du secteur du Bois du Fay... Nous attendons des précisions de calendrier de la part d' ORANGE. En ce qui concerne les autres opérateurs, FREE et BOUYGUES raccordent leurs abonnés en utilisant la fibre d'ORANGE.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Défrichage d'un arbre :**

Autorisation de défrichage : arbre mort à côté de la station de relevage

Signalé aux services techniques et réalisé.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Rue Léon Bobin :**

Pour la rue Léon Bobin ne faudrait-il pas limiter le stationnement.

Les chicanes vont réduire le nombre de place de stationnement... en rajoutant un parking au fond de la rue (terrain agricole ?)

La commune n'est pas propriétaire de ces terrains, de plus, imperméabiliser des terrains agricoles n'est nullement autorisé.

Les riverains souhaitent principalement stationner devant chez eux.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Stationnement alterné :**

Demande de tolérance le jour du changement.

Cette disposition est l'application du Code de la Route (article R 417-2) et si une collectivité peut édicter des dispositions plus restrictives compte tenu des circonstances locales, il lui est légalement interdit de mettre en œuvre des dispositions moins restrictives. La règle du changement la veille entre 20h30 et 21h00 ne sera pas modifiée et son application est indispensable au regard de la nécessité de desserte de toute habitation par les services de secours, mais également pour le camion de collecte des déchets.



INFORMATIONS CONCERNANT *LES HAMEAUX*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Circulation :**

Il faut une signalétique parfaite, notamment sur le double sens de la rue de Rodon (entre "Reprotechnique" jusqu'au restaurant "La Grange" c'est en double sens. En effet, toute cette partie de la rue de Rodon peut sortir dans les deux sens).

Dans le cadre de la pérennisation de l'expérimentation, la signalétique définitive est en commande et sera mise en place rapidement. S'agissant du double sens entre Reprotechnique et le restaurant, la signalisation existe déjà dans le sens RD 58 vers le centre du hameau. Elle sera complétée dans le sens inverse.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Broyeuse :**

La mise à disposition de broyeur est possible, 2 broyeuses sont au Parc et à disposition, il faut 1 référent par commune et la location est à 8€/heure. Est-il possible de se renseigner au Parc pour plus d'informations ?

Il n'y a pas de broyeur mise à disposition du public par le PNR. Effectivement des communes du Parc ont acheté une broyeur afin de la mutualiser.

Par contre, il faut qu'un employé de la commune soit présent car c'est lui qui assure le broyage des végétaux (pour des questions de sécurité et d'assurance).

Pour le Mesnil, il semble plus fonctionnel de recommander à plusieurs voisins de se grouper pour utiliser un même matériel, ce qui élimine les obligations d'une institution au regard de la législation et surtout des assurances.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Parking Clos Saint Philippe :**

La réponse donnée à propos du parking du clos St-Philippe est en totale contradiction avec la réponse faite sur le CR précédent du 6 juillet. Merci de donner une réponse cohérente, si c'est un parking public, l'accès doit être libre et pas « en priorité » aux habitants du Clos et doit avoir un panneau explicite.

Je ne vois pas d'incohérence dans mes réponses précédentes concernant le stationnement sur le parking du Clos St Philippe. Sauf erreur de ma part, je ne crois pas avoir dit que ce parking était privé ou qu'il était réservé en priorité aux habitants du Clos. Daniel DOUX



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Passage Piétons:**

Demande de déplacement du passage clouté devant la pharmacie du Bourg

Pas d'objection pour soumettre cette demande à l'étude de la commission "sécurité-circulation-transports"



MOMENT D'EXPRESSION DES CONSEILLERS

- Questions, remarques sur le Mesnil Saint Denis.
- Questions, remarques sur votre Quartier.
- Idées, suggestions, demandes...



Maintenant,
c'est à vous





DATES DES FUTURES RÉUNIONS





DATES DE LA TENUE DES REUNIONS en **Juillet 2019**

▪ Semaine 27 (Juillet 2019)

Le mardi 02 Juillet à 21h00 : Les Hameaux et les Résidences du Château

Le mercredi 03 Juillet à 21h00 : Le Bourg et le Bois du Fay

Le jeudi 04 Juillet à 21h00 : Henriville et Champmesnil



DATES DE LA TENUE DES REUNIONS en **Septembre 2019**

- **L'organisation des Conseils de Quartier s'arrêtera pour cause d'élections municipales 6 mois plus tard.**
- **Une date sera proposée à tous les Conseillers en Septembre pour l'opération : « Embellissons notre quartier » suivie d'un pot de l'amitié pour finaliser les 5 ans d'existence de cette organisation.**



Merci

